



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

amiante

Question au Gouvernement n° 81

Texte de la question

DÉSAMIANTAGE DU CAMPUS DE JUSSIEU

M. le président. La parole est à M. Philippe Vitel, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Philippe Vitel. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et la recherche, l'Institut de veille sanitaire vient de faire connaître le décès de cinq personnes, survenu en 2002 et 2003, des suites d'un cancer de la plèvre. Or ces cinq personnes avaient fréquenté le campus de Jussieu pendant plusieurs dizaines d'années. Dès 1996, des travaux lourds et coûteux de désamiantage du site ont été entrepris. Malgré les nuisances, les personnels et enseignants des universités de Paris VI et Paris VII continuent sans relâche à encadrer les étudiants et à assurer les cours.

L'annonce faite ce matin, liant les causes de ces décès à la fréquentation du site, a provoqué un légitime sentiment d'inquiétude chez des milliers d'étudiants, de chercheurs, d'enseignants et de personnels administratifs et techniques qui travaillent chaque jour à l'université de Jussieu.

Madame la ministre, voilà maintenant très longtemps que l'on parle du problème de l'amiante à Jussieu. Pouvez-vous informer la représentation nationale de l'avancée et du calendrier des travaux ? Surtout, êtes-vous aujourd'hui en mesure de rassurer les étudiants et les personnels sur les conditions de leur sécurité sanitaire ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Vitel, l'Institut de veille sanitaire vient d'établir que cinq chercheurs - quatre hommes et une femme - sont décédés il y a quelques années d'un cancer de la plèvre à la suite d'une exposition passive à l'amiante d'une durée de 10 à 35 ans sur le campus de Jussieu.

Tout d'abord, je tiens à témoigner à leurs familles toute ma sympathie, toute mon émotion.

Je veux aussi affirmer très clairement et solennellement qu'aujourd'hui, aucune des personnes qui travaillent, qui étudient, qui enseignent ou qui cherchent sur le campus de Jussieu n'est plus exposée à l'amiante. Depuis 1996, des mesures de sécurité ont été prises, de manière à protéger les personnes...

M. Maxime Gremetz. Cela n'existe pas ! Arrêtez ! *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. Je vous en prie, c'est un sujet suffisamment grave pour que l'on écoute attentivement Mme la ministre.

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces mesures de sécurité sont vérifiées et mises à jour chaque année. Les deux tiers du campus sont d'ores et déjà désamiantés.

M. Maxime Gremetz. Vous mentez !

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pourquoi le chantier dure-t-il depuis si longtemps ? À cause du choix initial qui a été fait de désamianter en site occupé, c'est-à-dire avec 50 000 personnes continuant à y travailler. Cela a été très difficile de déménager des laboratoires de recherche...

M. Maxime Gremetz. Commencez à l'Assemblée nationale !

M. le président. Monsieur Gremetz, sur une question aussi grave, je vous demande de bien vouloir écouter attentivement la réponse ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Maxime Gremetz. C'est grave, je le sais. Moi même, je suis amianté !

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Je crois que cela intéresse tous les gens qui nous écoutent, monsieur Gremetz. Cela a été très difficile de déménager des laboratoires de recherche dans 120 000 mètres carrés de locaux provisoires, de créer un campus universitaire sur la ZAC de Tolbiac à partir de rien. Cela a pris beaucoup de temps, mais je peux vous assurer que les crédits nécessaires au chantier de Jussieu ont toujours été débloqués par l'État, qui a payé rubis sur l'ongle.

Quand j'ai pris mes fonctions, le chantier était bloqué depuis quelques mois. Il y avait des dysfonctionnements administratifs, des difficultés relationnelles. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

M. Michel Sapin. Qui était ministre ?

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cela m'a conduite à réorganiser l'établissement public en charge du désamiantage. Depuis l'été, les travaux sont relancés, la reconstruction de la tour ouest a commencé. Notre objectif est de finir les travaux, de désamianter et de rénover intégralement le campus d'ici fin 2 011. Nous allons dégager 216 millions d'euros et douze emplois supplémentaires pour mener à bien ces travaux.

Au-delà du campus de Jussieu, nous allons poursuivre à marche forcée le désamiantage de tous les locaux universitaires et de recherche qui le nécessitent. C'est notre responsabilité et nous l'assumons.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vitel](#)

Circonscription : Var (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 81

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 octobre 2007